



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité d'examen**

**Review Committee**

ᑲ · ∇S · <ΔUd C<sup>a</sup> ᑭᑭ<sup>h</sup>  
ᑲ.ᑲ.ᑲ<sup>h</sup>C<sup>b</sup>ᑭ<sup>h</sup>  
ᑲᑭ

## COMPTE RENDU

### 289<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(adopté)

---

**DATE :** Le 26 avril 2012

**ENDROIT :** Salle de réunion du Comité Consultatif pour  
l'Environnement de la Baie-James, 383, rue  
Saint-Jacques, bureau 220

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MM. Pierre Mercier (P.M), président, Québec  
Daniel Berrouard (D.B.), Québec  
Robert Lemieux (R.L.), Québec  
Brian Craik (B.C.), ARC  
Philip Awashish (P.A.), ARC

Secrétaire exécutif: Stéphane Cossette

---

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

La réunion est déclarée ouverte à 13h30 et l'ordre du jour suivant a été modifié pour ajouter un point concernant des visites de sites pour les projets miniers Stornoway et Matoush de même que l'extension de la route 167 Nord, puis est adopté :

- 1) Adoption des comptes rendus de la 286<sup>e</sup>, 287<sup>e</sup> et 288<sup>e</sup> réunion;**
- 2) Affaires découlant des 288<sup>e</sup> réunion et correspondance;**
- 3) Traitement des eaux usées à Waswanipi**
  - a) rencontre technique**
- 4) Projet minier Lac Bachelor**
  - a) audience publique**
  - b) rencontre à Desmaraisville**
  - c) visite du site minier**
- 5) Mine Éléonore**
  - a) Ligne de transport d'énergie – Modification au CA**
  - b) Modification au CA – condition 6.5**
- 6) Eastmain-1-A Rupert**
  - a) Demande de modification au CA – condition 5.22**
  - b) Mise à jours à propos de la logistique**
  - c) Commentaires en vue de la rencontre du 27 avril**
  - d) Visite possible du sous-ministre-adjoint et de l'Administrateur de la Convention**
- 7) Projet minier Blackrock**
  - a) Mise à jour de l'étude d'impact**
  - b) Visite du site minier en juillet**
- 8) Projet minier Stornoway- Mise à jour de l'étude d'impact**
  - a) projet de tenir la consultation publique avec le Groupe du Fédéral**
- 9) Varia**
- 10) Date et lieu de la prochaine rencontre**

## **1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION**

L'adoption des comptes rendu de la 286<sup>e</sup> et de la 287<sup>e</sup> réunion est reportée.

## **2. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 288<sup>e</sup> RENCONTRE**

SC fait état de la correspondance reçue et envoyée depuis la dernière réunion. Cette liste est présentée en annexe du présent compte rendu.

### ***Projet minier Lac Bachelor***

À la suite de la dernière rencontre, des discussions ont eu lieu afin de finaliser le document présentant les questions et commentaires à adresser au promoteur. BC fait part de commentaires concernant la qualité des eaux souterraines. Il a été convenu d'encadrer ces préoccupations avec des conditions associées au certificat d'autorisation.

### ***Projet minier Éléonore***

Depuis la dernière rencontre, de nouveaux éléments ont été transmis concernant la demande de modification au CA à propos de l'exploitation de bancs d'emprunt pour l'aménagement de la route permanente. Le promoteur désire conserver 1 ou 2 bancs d'emprunt à la fin des travaux afin d'assurer l'entretien de la route. De plus pour répondre à une interrogation de BC lors de la dernière rencontre, DB mentionne que le promoteur a effectué des visites sur les sites à exploiter et des tests ont été faits. En ce qui concerne le banc d'emprunt A1, des travaux de restauration progressif débuteront en 2013. Enfin, DB présente le rapport d'inspection effectué par la direction régionale. Avec ces nouveaux éléments, le Comité est en mesure de recommander l'autorisation de la demande de modification au CA. Deux conditions sont toutefois associées à cette recommandation :

- a) À l'exception de la sablière A-01-A qui constitue un agrandissement de la sablière A-01, l'ensemble des carrières et sablières faisant l'objet de la présente demande ne pourront être exploitées que pour la construction de la route d'accès à la mine et devront être réaménagées à la fin de l'exploitation à compter de l'année 2013
- b) Le promoteur devra présenter au cours de l'année 2014, un rapport faisant état de l'avancement de la sablière A-01-A et du réaménagement progressif de l'ensemble du banc d'emprunt A-01

À la suite de la dernière rencontre, une demande de modification au CA a été transmise à l'Administrateur concernant les travaux d'aménagement du parc à résidus sous la cote d'élévation de 220 m près du réservoir Opinaca.

## **3. TRAITEMENT DES EAUX USÉES À WASWANIPI**

### **a) Rencontre technique**

La technologie proposée pour le traitement des eaux à Waswanipi (biodisque) est une nouvelle technologie et c'est pourquoi le projet a été soumis à la procédure. Ce système est présentement considéré comme en démonstration par le MDDEP. La tenue d'une rencontre technique permettrait possiblement d'éviter une série de question et commentaires. Cette rencontre serait organisée par le COMEX et des représentants de la direction régionale, de l'ARC et de son consultant seraient

---

également présents. DB regardera la possibilité de tenir cette rencontre à Chibougamau le 23 mai ou le 24 mai à Québec.

#### **4. PROJET MINIER LAC BACHELOR**

##### **a) Audience publique**

SC rappelle que la tenue de l'audience à Waswanipi le 22 mai est confirmée. Un avis public a été publié dans le journal *The Nation* le 20 avril et d'autres avis seront publiés dans *Le Jamésien* et *Le Citoyen de l'Harricana*. Des copies de l'étude d'impact seront envoyées au bureau du Conseil de bande de Waswanipi et SC contactera Mme Julie Raiche de Ressources Metanor pour que le promoteur fasse une présentation du projet d'environ 20 minutes au début de la séance.

##### **b) Rencontre à Desmaraisville**

SC mentionne, qu'à la suite d'un appel à la Municipalité de la Baie-James, qu'il n'y a aucun administrateur à Desmaraisville. Ainsi, afin d'obtenir des commentaires au niveau municipal, il serait plus opportun de contacter par écrit la Municipalité de la Baie-James. Un projet de lettre en ce sens a été préparé.

##### **c) Visite du site minier**

À la suite de sa discussion avec Mme Julie Raiche, SC mentionne qu'il est possible d'avoir une visite des installations. Nous serons en mesure d'arriver sur place vers 13h30. La visite peut durer environ 2 heures.

#### **5. MINE ÉLÉONORE**

##### **a) Ligne de transport d'énergie – modification au CA**

Une demande a été reçue de la part d'Hydro-Québec concernant la ligne de transport d'énergie reliant le poste Eastmain-1 au site minier Éléonore afin de faire passer la tension d'exploitation de 69 kV à 120 kV. Afin de procéder au changement, 6 transformateurs et 3 parafoudres doivent être remplacés à l'intérieur de l'enceinte du poste de l'Eastmain-1. Le raccordement du futur poste de la mine au dernier pylône de la ligne existante se fera sans aucun ajout de structure. En pratique il n'y a pas de nouveau impact puisque la ligne existe déjà. Les membres s'entendent pour que le projet puisse être autorisé.

##### **b) Modification au CA – Conditions 2.3 et 6.5**

Une demande a été reçue de la part de Les mines Opinaca concernant une modification au CA concernant les conditions 2.3 et 6.5 relativement à la localisation du parc à résidus miniers sous la cote d'élévation de 220 m et de la signature d'une entente à cet effet avec Hydro-Québec. La demande est accompagnée d'une lettre de M. Claude Major, Directeur régional de la Société Hydro-Québec Production, adressée à M. Guy Belleau Directeur général de Les Mines Opinaca ltée. Dans cette dernière, la Société Hydro-

---

Québec indique qu'à défaut qu'une entente soit signée entre ces deux parties d'ici le 28 juin 2012, Les Mines Opinaca Ltée devra cesser toute utilisation des infrastructures d'Hydro-Québec et devra, à ses frais, réparer ces infrastructures et remettre les terrains occupés sous la cote 220m dans leur état original. D'autre part, Hydro confirme dans cette même lettre qu'elle n'a pas d'objection de principe à ce que Les Mines Opinaca Ltée procède à ses risques et périls, à la construction d'installations reliées à ses activités minières sous la cote 220 m, sous réserve de cinq (5) conditions qu'elle édicte.

Tenant compte des informations fournies par le promoteur, les membres s'entendent à ce que les conditions 2.3 et 6.5 puissent être modifiées afin de prendre en compte les nouveaux délais prévus pour la signature de l'entente.

## 6. EASTMAIN-1-A RUPERT

### a) **Condition 5.22**

La condition 5.22 du certificat d'autorisation mentionne que le promoteur doit déposer, pour autorisation, tout aménagement de site de pêche à l'épuisette à Smokey Hill et que cet aménagement doit être élaboré en collaboration avec la communauté de Waskaganish et les maîtres de trappe concernés. Les aménagements proposés ont été convenus dans le cadre des rencontres du Comité de liaison de Smokey Hill et consistent en deux bassins quasi circulaires composés de pierres et localisés en aval des rapides de Smokey Hill. Ces sites ont été aménagés de manière expérimentale par les maîtres de trappe en 2011 et suite aux résultats de pêche, il a été proposé de les maintenir en place mais des travaux de consolidations doivent être effectués.

Compte tenu des renseignements présentés, les membres s'entendent pour que les aménagements proposés au site de pêche à l'épuisette de Smokey Hills soient autorisés.

### b) **Mise à jour de la logistique**

SC mentionne que la compagnie SOCAM a été retenue afin de fournir les services de sonorisation et d'enregistrement des séances. Il en coûtera environ 27 000 \$ pour ces services.

PM mentionne que M Jacques Dupont serait présent à une des séances et peut-être aussi Mme Diane Jean. Il y aura lieu de voir avec Mme Lise Pinsonnault d'Hydro-Québec si des places sont disponibles dans l'avion. PM s'interroge s'il serait possible qu'il y ait une rencontre non officielle avec Mathew Coon Come.

### c) **Commentaires en vue de la rencontre du 27 avril**

La rencontre du 27 avril avec Hydro-Québec a pour but de présenter les principales préoccupations des communautés d'Eastmain, de Wemindji et de Chisasibi dans le cadre des travaux concernant la centrale de l'Eastmain-1-

---

A/Sarcelle/dérivation Rupert, de même que l'efficacité des mesures d'atténuation mises en place pour ces communautés. Il sera également question des principales mesures d'atténuation, de compensation et de mises en valeur qui ont été mises en place pour la communauté de Chisasibi, de même que les ententes qui ont été signées avec cette communauté en lien avec le complexe La Grande.

BC fait part de certains enjeux qui risquent de sortir pendant les consultations. Ces enjeux ont été soulevés lors d'une rencontre du Monitoring Committee. PM lui demande de le présenter lors de la rencontre avec Hydro-Québec / SEBJ.

## **7. PROJET MINIER BLACKROCK**

### **a) Mise à jour de l'étude d'impact**

DB mentionne que l'analyse se poursuit au MDDEP mais il y a un délai. L'objectif de transmettre les questions au promoteur à la mi-mai est toujours maintenu. Un complément d'information concernant l'accès au site minier a été transmis. Le promoteur propose de construire un chemin de fer de 23 km afin de transporter le minerai. Des informations supplémentaires sur ce projet devraient nous être transmises en septembre.

Deux enjeux majeurs se dessinent. Le premier concerne l'impact direct majeur sur le site notamment à cause de la dimension de la fosse. L'autre enjeu sera les impacts à la périphérie du site. Les questions et commentaires que nous recevons devraient être articulées autour de ces enjeux. Des commentaires provenant de l'ARC ont été transmis à propos du projet minier BlackRock. Ils seront pris en compte pour compléter le rapport d'analyse et les questions qui seront posées au promoteur. Si le document est prêt, une rencontre pourrait être tenue dans la semaine du 14 mai spécifiquement pour ce projet.

La fin du mois d'août est maintenue pour la tenue des audiences publiques, mais des changements pourraient être apportés selon les modifications au projet concernant le chemin de fer.

### **b) Visite du site minier en juillet**

PM demande aux membres s'ils sont intéressés à faire une visite du site minier BlackRock au début du mois de juillet. Cette visite pourrait aussi être jumelée à une visite, sur 2 jours, aux sites de Matoush, Stornoway et de la route 167 Nord. Les membres s'entendent sur l'intérêt d'une telle visite. Les dates du 10 et 11 juillet sont retenues. Compte tenu du nombre de personnes, il y aurait lieu d'avoir deux hélicoptères. La visite du site minier BlackRock aurait lieu le 10 juin en après-midi et les autres le 11 juin.

---

## **8. PROJET MINIER STORNOWAY**

### **a) Mise à jour de l'étude d'impact**

L'objectif de transmettre les questions au promoteur à la mi-mai est toujours maintenu. Le promoteur fait des pressions afin d'obtenir ses autorisations le plus tôt possible. L'enjeu principal de ce projet sera autour du lac Lagopède à cause de l'effluent qui sera déchargé dans ce lac. Selon le promoteur l'impact serait minimal à cause du traitement et aussi de la dilution. PM demande si nous avons reçu des commentaires de l'ARC à propos de ce projet. DB précise que non mais qu'il sera intéressant d'en recevoir et de les intégrer à l'analyse, comme c'est le cas pour le projet BlackRock.

### **b) Projet de tenir la consultation publique avec le Groupe du Fédéral**

Il ne sera pas possible de faire des consultations conjointes avec le fédéral. DB rappelle que le MDDEP a contacté l'ACÉE et leur a mentionné que le COMEX tiendra des consultations publiques relativement au projet minier Stornoway dans la première semaine de septembre. L'ACÉE quant à elle désire tenir ses consultations dans la première semaine de juin et considère qu'il n'y a pas de rapprochement possible.

## **9. VARIA**

## **10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Aucune date n'est proposée pour la prochaine rencontre.





---

**Suivi de la correspondance du 15 mars au 24 avril 2012**

*Courrier reçu*

<b>Date</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Sujet</b>
19 mars 2012	Brian Craik	Courriel de Brian Craik concernant la transmission de l'analyse de l'étude d'impact du projet Blackrock par l'ARC
23 mars 2012	Jean-François Coulombe	Lettre à M. Pascal Hamelin concernant les questions et commentaires à propos du projet minier Bachelor.
26 mars 2012	Paul Letendre	Accusé réception concernant la transmission des questions et commentaires à propos du projet minier Bachelor.
20 mars 2012	Jean-François Coulombe	Demande de modification de CA concernant la ligne de transport d'énergie vers le site minier Éléonore
29 mars 2012	Paul Letendre	Accusé réception le plan de restauration de la mine Troilus
29 mars 2012	Paul Letendre	Accusé réception concernant l'autorisation de l'exploitation des sablières au site minier Éléonore
20 mars 2012	Jean-François Coulombe	Transmission de cartes agrandies concernant les figures 1.2, 2.1 et 2.2 de l'étude d'impact
10 avril 2012	Guy Héту	Projet d'atelier concernant les projets d'exploration minière en regard du processus d'évaluation et d'examen
10 avril 2012	Jean-François Coulombe	Transmission d'une mise à jour de l'étude d'impact du projet minier Blackrock
12 avril 2012	Jean-François Coulombe	Demande de modification au CA concernant la condition 5.22 du projet Hydro-électrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
17 avril 2012	Jean-François Coulombe	Demande de modification au CA (conditions 2.3 et 6.5) du projet minier Éléonore
19 avril 2012	Nicole Gougeon	Transmission aux membres du CCCPP de la lettre de l'Administrateur en réponse aux préoccupations concernant la consultation du CCCPP.
19 avril 2012	Jean-François Coulombe	Transmission d'un complément d'information à l'étude d'impact du projet minier Bachelor.

---

<b>Date</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Sujet</b>
23 avril 2012	Alan Penn	Transmission de documents relatifs à la technologie qui sera utilisé pour le traitement des eaux usées à Waswanipi
<i>Courrier expédié</i>		
<b>Date</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Sujet</b>
15 mars 2012	Rodney Mark	Confirmation des dates de consultations publiques à Wemindji concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
22 mars 2012	Diane Jean	Transmission des questions et commentaires du COMEX à propos de l'étude d'impact du projet minier Bachelor
23 mars 2012	Diane Jean	Recommandation quant à la modification de la condition 7 du certificat d'autorisation de la mine Troilus
26 mars 2012	Gordon J. Blackned	Confirmation des dates de consultations publiques à Waskaganish concernant le projet Eastmain-1-A Rupert
26 mars 2012	Diane Jean	Recommandation quant à la modification du certificat d'autorisation du projet minier Éléonore quant à l'exploitation des sablières R-30-B, R-36-B, R-44, la carrière C-02 et l'agrandissement de la sablière A-01
26 mars 2012	Davey Bobbish	Confirmation des dates de consultations publiques à Chisasibi concernant le projet Eastmain-1-A Rupert